



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Quelle-embellie-Prochainement-en>

Au fil des jours

Quelle embellie ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 2010 à nos jours - Année 2017 - N° 1183 - février 2017 -

Date de mise en ligne : vendredi 19 mai 2017

Date de parution : février 2017

Description :

Le gouvernement se félicite du fait qu'en 2016 les entreprises françaises ont créé un nombre record d'emplois. Il s'agit en fait d'emplois précaires, qui ont coûté beaucoup plus cher aux contribuables... que ceux créés par les 35 heures.

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Chers emplois

Selon l'INSEE, 191.700 emplois ont été créés en France en 2016. Il s'agirait de la meilleure performance sur le front de l'emploi privé depuis 2007... Bien entendu, notre ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Myriam El Khomri, n'a pas manqué de s'en réjouir : « Le redressement de notre économie est aujourd'hui pleinement confirmé : le soutien aux entreprises a permis à celles-ci de retrouver des marges qui leur permettent d'investir de façon très dynamique et de recréer de l'emploi à un rythme que nous n'avions pas connu depuis neuf ans ».

Le parti socialiste en a profité pour souligner que ces résultats marquaient « la réalisation des objectifs du quinquennat en matière de lutte contre le chômage ».

Plus que la hausse du PIB (elle a presque atteint 1,2% à la fin de l'année), les économistes pensent que « l'embellie » est surtout due à la politique fiscale mise en place en 2014 par le gouvernement, le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi. Rappelons que ce CICE, plus le pacte de responsabilité, plus la prime à l'embauche devaient permettre aux entreprises de restaurer leurs marges et PAR CONSÉQUENT de créer des emplois.

Que cette politique fiscale du quinquennat Hollande aient permis aux entreprises qui en ont profité de reconstituer leurs marges, on ne saurait en douter.

Mais regardons de plus près le coût pour les contribuables de ces 191.700 créations d'emplois : le montant du CICE pour 2016 a été de 41 milliards d'euros, un emploi créé leur revient donc, en gros, à 200.000 euros ! C'est très cher. Surtout quand on compare avec le coût des emplois créés par la réduction du temps de travail à 35 heures : 12.800 euros !

Et quels emplois ?

Et quels types d'emplois cette « embellie » a-t-elle créé ? L'INSEE constate que ces entreprises aidées ont surtout engagé ... des intérimaires. Leur nombre a augmenté de 11,8% en 2016 pour atteindre 654.100 postes, le plus haut niveau depuis 2007. Et où ont été créés ces emplois précaires ? Pas dans l'industrie, où le nombre d'emplois créés a diminué (- 0,7%). Pas non plus dans la construction, dans ce secteur aussi, il a baissé (- 0,4%). Il a été est tout juste stable dans le secteur marchand et il n'a cru (hors intérim) que dans les services (+1,4%).

Alors les économistes de l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques ont observé que le basculement de l'emploi précaire vers un emploi pérenne devient beaucoup plus rare qu'il y a quelques années. Ils se demandent même si c'est le signe d'un nouveau type de croissance économique incapable de créer des emplois de façon durable...